

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 AOÛT 2025**

Session extraordinaire du conseil tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 26 août 2025 à 13 h 00 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

En présentiel :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

En visioconférence :

Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2

Absence :

Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3

Est également présent monsieur Jean-Charles Bellemare, directeur général par intérim.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Résultats d'ouverture soumissions : Appel d'offres SHE-25009498-A0 (COOV) pour le resurfaçage rue Bibeau**
- 5) **Plan directeur parcs : Présentation des plans pour Cookshire, Johnville et Sawyerville pour approbation.**
- 6) **Achat de bancs modulaires pour le parc Castonguay**
- 7) **Sentiers du Pont couvert : octroi de contrat**
- 8) **PAVL 2026 : offre de service de la firme d'ingénierie EXP**
- 9) **PAVL 2026 : demande de subvention *Routes prioritaires***
- 10) **PAVL 2026 : résolution *Routes non-prioritaires***
- 11) **Résultats d'ouverture de soumission : Appel d'offres 2025-07-30 pour l'achat d'équipement pour le camion 10 roues**
- 12) **Achat de porte-fusibles pour les lampadaires de rues**
- 13) **Demande de participation du MTQ dans le projet de conversion des lampadaires de rues**

14) Vente d'un terrain commercial à Johnville

1. Présences et ouverture par le maire et président d'assemblée

Le maire souhaite la bienvenue à tous à la séance extraordinaire du conseil municipal du 26 août 2025.

L'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux 2 dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes*. En conséquence, puisque les membres présents à l'ouverture de la séance forment le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement convoquée et constituée par le président d'assemblée, monsieur le maire Mario Gendron.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2025-08-0389

Il est proposé par Josée Pérusse, appuyé par Marcel Charpentier et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 26 août 2025 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Période de questions

Aucune question n'est posée.

4. Résultats d'ouverture soumissions : Appel d'offres SHE-25009498-A0 (COOV) pour le resurfaçage rue Bibeau

Résolution 2025-08-0390

Il est proposé par Josée Pérusse, appuyé par Jean-Marc Dickenson et résolu :

D'autoriser l'octroi du contrat de resurfaçage de la rue Bibeau à l'entreprise *Eurovia* pour un montant de 204 281,89 \$ avant taxes ;

QUE Le directeur du Bureau de projets ou le Chargé de projets est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Plan directeur parcs : Présentation des plans pour Cookshire, Johnville et Sawyerville pour approbation.

Résolution 2025-08-0391

Il est proposé par Josée Pérusse, appuyé par Marcel Charpentier et résolu que les membres du conseil approuvent les plans d'aménagement spécifiques de Cookshire, Johnville et Sawyerville, dans le cadre du plan directeur des parcs, tels que présentés en annexes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Achat de bancs modulaires pour le parc Castonguay

Résolution 2025-08-0392

Il est proposé par Daphnée Raymond, appuyé par Josée Pérusse et résolu d'octroyer le contrat de fourniture de bancs à l'entreprise *Equiparc* au montant de 18 352,00 \$ avant taxes pour le parc Castonguay et de procéder à l'achat des mêmes bancs pour le parc de Sawyerville au même montant, pour un montant total de 36 704,00 \$ avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Sentiers du Pont couvert : octroi de contrats

Résolution 2025-08-0393

Il est proposé par Marcel Charpentier, appuyé par Jean-Marc Dickenson et résolu :

D'accepter l'estimation pour le projet d'aménagement de sentier d'accès dans le cadre du projet de passerelle du projet des Sentiers du Pont Couvert au montant de 18 900,00 \$ avant taxes à *Les Entreprises David Pettigrew* ;

De prévoir un montant équivalent à 10 % du coût du projet aux fins de contingence, soit 1 890,00 \$;

D'accepter les travaux de débroussaillages et d'excavation supplémentaires des sentiers existants par *Les entreprises David Pettigrew Inc.* pour un montant de 13 125,00 \$ avant taxes ;

De prévoir un montant équivalent à 10 % du coût du projet aux fins de contingence, soit un montant de 1312,50\$ avant taxes ;

QUE Le directeur du Bureau de projets ou le Chargé de projets est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. PAVL 2026 : offre de service de la firme d'ingénierie EXP

Résolution 2025-08-0394

Il est proposé par Daphnée Raymond, appuyé par Josée Pérusse et résolu d'accepter l'offre de services de la firme EXP pour les travaux d'ingénierie dans le cadre du programme PAVL pour l'année 2026, pour un montant budgétaire de 20 000,00 \$, avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. PAVL 2026 : demande de subvention *Routes prioritaires*

Résolution 2025-08-0395

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- ☒ l'estimation détaillée du coût des travaux;
- ☐ l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré);
- ☐ le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres);

ATTENDU QUE le chargé ou la chargée de projet de la Ville de Cookshire-Eaton, monsieur René Lavigne, directeur du Bureau de projets, et/ou monsieur Pierre Grondin, ingénieur pour *Les Services EXP inc.*, représentent cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

POUR CES MOTIFS, à la proposition du conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, et unanimement résolu et adopté que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que monsieur René Lavigne, directeur du Bureau de projets, et/ou monsieur Pierre Grondin, ingénieur pour *Les Services EXP inc.* sont dûment autorisés à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. PAVL 2026 : demande de subvention *Routes non-prioritaires*

Résolution 2025-08-0396

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- ☒ l'estimation détaillée du coût des travaux;
- ☐ l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré);
- ☐ le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres);

ATTENDU QUE le chargé ou la chargée de projet de la Ville de Cookshire-Eaton, monsieur René Lavigne, directeur du Bureau de projets, et/ou monsieur Pierre Grondin, ingénieur pour *Les Services EXP inc.*, représentent cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

POUR CES MOTIFS, à la proposition du conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et unanimement résolu et adopté que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que monsieur René Lavigne, directeur du Bureau de projets, et/ou monsieur Pierre Grondin, ingénieur pour *Les Services EXP inc.* sont dûment autorisés à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Résultats d'ouverture de soumission : Appel d'offres 2025-07-30 pour l'achat d'équipement pour le camion 10 roues

Résolution 2025-08-0397

Il est proposé par Cindy Duquette, appuyé par Josée Pérusse et résolu d'accepter la soumission de *Robitaille Équipement inc.* pour l'achat d'équipements de déneigement pour le camion 10 roues, au montant total de 119 495,44 \$, avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Achat de porte-fusibles pour les lampadaires de rues

Résolution 2025-08-0398

Il est proposé par Marcel Charpentier, appuyé par Jean-Marc Dickenson et résolu :

D'accorder le contrat des travaux électriques sur les lampadaires qui sont exclus de l'offre initiale d'Énergère à *Les Entreprises SLE inc.* au cout de 10 350,00 \$ avant taxes ;

De prévoir un montant maximum de 3082,00 \$ avant taxes si des câbles d'alimentation doivent être remplacés ;

QUE Le directeur du Bureau de projets ou le Chargé de projets est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Demande de participation du MTQ dans le projet de conversion des lampadaires de rues

Les membres du conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton accusent réception de la communication.

14. Vente d'un terrain commercial à Johnville

Les membres du conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton accusent réception du désistement de l'acheteur potentiel.

15. Période de questions

Aucune question n'est posée.

16. Levée de la séance

Résolution 2025-08-0399

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson et résolu que la séance soit levée à 14:00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Jean-Charles Bellemare
Directeur général par intérim